



**Les salariés des Forges de Tarbes sont aujourd'hui en grève.
Ils exigent :**

**L'arrêt de la procédure de licenciement contre Benjamin Duez.
L'ouverture de négociations salariales.
L'organisation d'une réunion de suivi en Préfecture.**

En 2021 nous nous sommes battus pour que notre usine ne disparaisse pas.

Nous sommes une entreprise unique en France, stratégique, la seule en France, alors qu'un conflit sévit au cœur de l'Europe, à pouvoir produire des corps d'obus pour Nexter.

Les salariés et leur délégué syndical CGT Benjamin Duez se sont battus en 2020 et 2021, intervenant à tous les niveaux pour qu'une opération de reprise puisse assurer la pérennité du site, facilitant ainsi l'arrivée aux commandes du groupe Europlasma.

En 2021 on nous a présenté un plan d'investissement de 12 millions d'Euros sur trois ans validé par l'Etat, censé engager notre entreprise dans la voie de la diversification.

En 2021, l'Etat avec l'accord du PDG d'Europlasma, décide d'instaurer un comité de suivi régulier de la situation de notre entreprise et de l'état d'avancement du plan d'investissement.

Aujourd'hui, en 2023 ces investissements ne se sont pas concrétisés et le comité de suivi ne s'est plus réuni depuis mars 2022.

En 2022/2023 et alors que l'inflation sévit dans le pays, aucune négociation salariale n'a été ouverte.

En 2023, la direction a décidé de s'en prendre à notre délégué syndical et de procéder à son licenciement.

Benjamin Duez n'a fait qu'exercer son mandat et défendu les intérêts des salariés avec toujours le souci d'assurer la pérennité d'un site qui avait déjà connu plusieurs « sinistres » (Vallourec, Altifort).

Le 11 mai 2023 l'inspection du travail refuse le licenciement et la mise à pied conservatoire de Benjamin.

Comme un acharnement la direction a saisi en juillet le Ministre du Travail afin de faire casser la décision de l'inspection et procéder au licenciement de Benjamin qui est convoqué par l'inspection du travail le 14 septembre.

C'EST INACCEPTABLE ET NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

- Nous exigeons de notre direction qu'elle abandonne la procédure devant le Ministre à l'encontre de Benjamin.**
- Nous demandons l'ouverture de négociations salariales.**
- Nous demandons aux pouvoirs publics de tenir leurs engagements et d'organiser en Préfecture une réunion de suivi de la situation de notre entreprise.**